

IRFSS Bourgogne Franche Comté

Nos formations



Formations préparatoires et préqualifiantes

- Préparation aux concours :  
Infirmier, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture
- Préqualification : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant



Formations qualifiantes

- Infirmier
- Aide-Soignant
- Auxiliaire de Puériculture
- Accompagnant Educatif et Social
- Assistant Familial
- Secrétaire Médical et Médico-Social
- + Possibilité de VAE



Formation continue

- domaine Sanitaire, Social et Médico-Social
- domaine Santé et Sécurité au Travail



Salariés et demandeurs d'emploi, faites certifier vos compétences et connaissances avec CléA (contactez nous pour plus d'information)

En savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet > [www.irfss-bfc.croix-rouge.fr](http://www.irfss-bfc.croix-rouge.fr)

- dossiers d'inscription à télécharger en ligne ou à retirer à l'institut
- catalogue des formations disponible en ligne

Et toute notre actualité sur  [www.facebook.com/irfss.bfc](https://www.facebook.com/irfss.bfc)

Site de Lons-le-Saunier

155 chemin de Chaudon  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél. : 03.84.47.28.87

Email : [irfss.lonslesaunier@croix-rouge.fr](mailto:irfss.lonslesaunier@croix-rouge.fr)



Formation



NOUS SOMMES

LÀ

POUR VOUS  
FORMER

INFIRMIER(E) Article 26 bis (PACES)

## CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE SELECTION

(Arrêté du 21 décembre 2012)

Sont dispensés des épreuves écrites d'admissibilité :

- \* Les candidats non admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme et ayant validé les unités d'enseignement de la première année commune aux études de santé
- \* Les candidats inscrits à la première année commune aux études de santé

Pour se présenter à l'épreuve orale d'admission, les candidats déposent dans chacun des instituts :

- \* Une copie d'une pièce d'identité
- \* Une attestation de validation des U.E. de la première année commune aux études de santé datant de moins d'un an au moment de l'inscription.

Pour les candidats inscrits à la PACES, leur admission est subordonnée à la réussite des unités d'enseignement de la PACES. L'attestation de validation des ces U.E. est produite à la direction de l'institut où ils sont admis dans les délais requis par l'institut.

Le nombre total de candidats admis par cette voie est inclus dans le quota de l'institut de formation et ne peut excéder 10% de celui-ci.

### Modalités de sélection

- **1 épreuve d'admission** : entretien relatif à un thème sanitaire et social (durée = 30 min)

## DATES DE SELECTION

Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Epreuve d'admission
<b>1<sup>er</sup> Décembre 2017</b>	<b>Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018</b>	<b>Du 14 Mai au 7 juin 2018</b>

Frais de sélection : 84 €

**JOURNEE  
PORTES  
OUVERTES**

**Mercredi 17 Janvier 2018  
après-midi**

## COUT DE LA FORMATION

Droits d'inscription : 184 €\* pour l'année 2017/2018

\* sous réserve de modification pour 2018/2019

### Coût de la formation :

- \* Le coût de la formation est pris en charge par le Conseil Régional (pour l'année 2017/2018)
- \* Le coût de la formation pour les candidats en formation professionnelle est de 7 100 €.

## ORGANISATION DE LA FORMATION EN INSTITUT

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine. La répartition de cet enseignement entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et séances d'apprentissage pratiques et gestuels est déterminée par l'équipe enseignante.

### Stages

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra-hospitalier dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'organisation des stages relève de la compétence des instituts de formation. Les stages sont effectués sur la base de 35 heures par semaine.

La présence aux stages est obligatoire.

### Dispense de formation

Les candidats admis sont dispensés de 4 U.E. :

- U.E. 1.1. S1 : Psychologie, sociologie, anthropologie
- U.E. 2.1. S1 : Biologie fondamentale
- U.E. 2.2. S1 : Cycles de la vie et grandes fonctions
- U.E. 2.11 S1 : Pharmacologie et thérapeutique